



CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE
Séance du 8 septembre 2016
à La Tour d'Auvergne

Présents

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CIAS			
Présents	Excusés	Absents	Pouvoir
François MARION Président			
Martine CHARBONNEL Vice Présidente			
Marie-Madeleine FEREYROLLES Membre élue			
		David SAUVAT Membre élu	
Marie MONTEIL Membre élue			
Jean BOYER Membre désigné			
	Jean COUDERT Membre désigné		
		Odile GUILLAUME Membre désignée	
Christiane BONHOMME Membre désignée			

Également présents:

François JONQUERES / Odile PAGENEL - CIAS Sancy Artense

Ordre du jour

- Chantier d'insertion: actualités, recrutements
- appel d'offre, service de portage de repas à domicile : choix du prestataire
- bilan de l'Accueil de Loisirs été 2016
- Questions diverses

M. le Président souhaite la bienvenue aux membres du CIAS.

Avant de commencer la séance sur les points inscrits à l'ordre du jour, il informe les membres du CIAS qu'un contrôle URSSAF a eu lieu durant le mois d'août, en lien particulièrement avec le CIAS. Il donne lecture au Conseil des conclusions du rapport qui précisent que le contrôle n'entraîne aucun rappel de cotisations.

1) CHANTIER D'INSERTION : ACTUALITÉS, RECRUTEMENTS

1/Partenariat avec le Conseil Départemental

Réunions territoriales

Le 13 juillet dernier, lors de la réunion territoriale pour le secteur Clermont agglo, ont été présentés les résultats de l'étude "ASDO" commandée par le Conseil Général. Cette étude réalisée en 2015 avait pour objectif d'orienter le redéploiement de l'offre insertion du Conseil Départemental.

L'étude préconise de redéployer l'offre à l'échelle des nouvelles intercommunalités en fixant les objectifs cibles de 500 bénéficiaires de minima sociaux (402 pour Sancy Artense/Rochefort Montagne) et des chantiers à 9 ETP (12 personnes).

Par ces critères, le territoire de la communauté de communes Dôme Sancy Artense n'aurait pas de chantier d'insertion (idem Massif du Sancy).

Le département passerait de 61 à 40 chantiers.

A ce jour aucune information officielle ne nous a été communiqué concernant la fin du partenariat entre le CIAS et le Département.

Une demande de renouvellement de la convention pour la période du 01/07 au 31/12/2016 est en cours.

Rappel: convention signée avec l'Etat pour l'organisation d'un chantier sur la période 2016-2018.

2/ Fonctionnement du chantier / Recrutement

2.1 - Travaux réalisés

Depuis la dernière réunion du CIAS (le 13/04/16) l'équipe du chantier d'insertion a poursuivi les **travaux d'entretien courants des espaces verts du jardin conservatoire, de la pépinière d'entreprise et du complexe sportif.**

L'équipe est également intervenue dans le cadre de **prestations** sur les communes de **Tauves, St Donat et Cros** pour débroussailler les chemins de **randonnées.**

Enfin l'équipe a finalisé les travaux d'élagage le long des **berges de La Tialle** et de **La Panouille** (Bagnols).

A noter: remplacement de Jacqueline (semaine du 15 août) pour l'entretien des locaux

Mois	Communes	Travaux réalisés
Avril	- Bagnols - La Tour d'Auvergne - Larodde - Saint Julien Puy Lavèze	- Jardin intercommunal: greffe des arbres fruitiers, taille, tonte, débroussaillage, désherbage, 4 jours - Complexe sportif: rénovation lasures, entretien du dojo, 2 jours - Prestation pour la commune de Larodde: débroussaillage d'un terrain communal pour la présentation d'un projet touristique en bord de rivière, 5 jours - Pépinière d'entreprises St Julien Puy Lavèze: tonte entretien au rotofil des espaces verts, 1 jour
Mai	- Bagnols - Bagnols	- Entretien des berges de la Tialle et aménagement d'une passerelle, 2 jours - Jardin Conservatoire: rénovation des massifs ornementaux, création d'un massif d'espèces de rocailles, désherbage, 3 jours
Juin	-Tauves, La Tour d'Auvergne, St Julien Puy Lavèze - Bagnols - St Julien Puy Lavèze -Tauves - St Donat	- Intempéries: travaux d'entretien et petites rénovation des locaux (médiathèque, complexe sportif, salle de spectacles La Bascule, pépinière d'entreprise) + préparation d'une échelle de franchissement pour un sentier de randonnée, 4 jours - Jardin: désherbage, tonte, semis, 2 jours - Pépinière d'entreprises: tonte, 1 jour - Prestation pour la commune de Tauves: entretien des chemins de randonnées, 4 jours - Prestation pour la commune de St Donat: entretien des chemins de randonnées, 4 jours
Juillet	- Tauves - Cros - Bagnols - La Tour d'Auvergne	- Prestation pour la commune de Tauves: entretien des chemins de randonnées, 2 jours - Prestation pour la commune de Cros: entretien des chemins de randonnées, 6 jours - Entretien des berges de la Tialle, 4 jours - Jardin: désherbage, tonte, 2,5 jours - Travaux d'aménagement du nouveau camion, microsignalisation 1 jour
Août	- Bagnols - Singles	- Entretien des berges de la Panouille et de la Tialle, 5,5 jours - Jardin: désherbage, tonte, 5,5 jours - Débroussaillage site orpaillage pour l'OT 1 jour - Entretien des locaux 2 jours

2.2 – Personnel – recrutements

L'équipe actuelle compte 5 agents dont 4 en contrat jusqu'au 31/12/16 et 1 jusqu'au 14/10/16.

Sorties:

- **Christophe Chalaphy** a demandé une rupture de contrat le 31/05/16 pour signer un contrat à temps plein avec la commune de Royat. Il a remplacé un employé municipal en arrêt maladie jusqu'au 12/08/16 et effectue actuellement quelques travaux en chèques emploi service.

- **Maxime Mercier** a signé une rupture de contrat le 02/08/16. Il est inscrit pour une formation qualifiante "agent d'entretien des bâtiments" à l'AFPA de Beaumont (formation du 26/09/2016 au 07/06/2017). M. Mercier a souhaité interrompre son contrat avec le CIAS début août afin de pouvoir réaliser des travaux en chèque emploi service et prendre du recul suite à des difficultés relationnelles avec certains membres de l'équipe. Un bon relationnel et un contact régulier est conservé avec l'équipe encadrante de Sancy Artense suite à la rupture de contrat.

- **Bruno Bardet** a rompu son contrat le 18/08/16 pour signer un CDD à temps plein avec SAS Muralie (Intermarché de Murat dans le Cantal). Il occupe un poste de boucher en CDD jusqu'au 12/11/16 et doit signer un CDI par la suite si tout se passe bien. Il a été engagé sur ce poste pour le remplacement d'un salarié en arrêt maladie et avec pour perspectives un remplacement définitif suite à un départ à la retraite. M. Bardet effectue principalement la vente et les préparations du rayon boucherie. Il affectionne particulièrement cette nouvelle mission qui lui permet d'exercer son ancien métier sans les contraintes de port de charges lourdes. M. Bardet a été accompagné dans le cadre de son projet d'insertion pour trouver un logement à Murat pendant la période du CDD; il conserve toutefois son logement à Bagnols jusqu'en novembre.

Entrées:

Deux entretiens de recrutements ont été réalisés le 27/06 et le 25/08 et six candidats ont été reçus. On notera que les six candidats n'avaient pas le permis de conduire. Trois candidats ont été retenus sur les deux entretiens:

- **Gaëtan Metenier** (28 ans résident à Singles) a signé un CDDI avec le CIAS du 01/07/16 au 31/12/16. L'objectif de l'accompagnement est de lever les freins à l'emploi suivants:

- mobilité: sans permis à l'entrée sur le chantier, M. Méténier s'est inscrit auprès d'une auto-école et suit actuellement des cours de code

- recherche d'emploi: titulaire d'un CAP et BP de maçon, M. Méténier a une expérience professionnelle de 9 mois en tant que manoeuvre avec la SARL Sylva Béton (Singles) en 2011. L'objectif est de réaliser des stages en immersion avec d'autres entreprises de maçonnerie locales afin de tester les possibilités de recrutement.

- **Anthony Robert** (28 ans, Bagnols) est entré sur le chantier le 01/09/2016 pour un CDDI de 4 mois (31/12/2016). Nouvel arrivant sur le territoire (natif du Maine et Loire s'est installé avec sa mère en août à Bagnols), M. Robert n'a pas de projet professionnel défini (sans emploi depuis fin 2013, niveau BEP métallerie mais pas d'expériences professionnelles dans ce domaine). L'objectif d'accompagnement est de travailler sur la définition d'un projet professionnel et sur la mobilité (pas de permis de conduire).

- **Thierry Faleix** (47 ans, Trémouille St Loup) est entré sur le chantier le 01/09/2016 pour un CDDI de 4 mois (31/12/2016). Ancien salarié agricole, il n'a plus d'emploi pérenne depuis février 2016 suite au décès de son employeur. Il a réalisé des missions d'intérim pour les laiteries de Lanobre et Tauves. M. Faleix n'a pas le permis de conduire mais se déplace avec une voiturette sans permis. L'objectif est de l'accompagner pour trouver un emploi pérenne dans le secteur agricole ou l'industrie fromagère (sans qualification) et d'étudier les solutions de mobilité (diagnostic par la plateforme mobilité à faire prescrire par Pôle Emploi).

Salariés en poste:

- **Didier Boyer** (en poste depuis le 15/10/14): son contrat a été renouvelé du 01/07 au 14/10/16.

M. Boyer n'a pas donné de suites à la proposition de réaliser un stage en immersion à la laiterie de Tauves (visite du poste de travail le 06/06/16 avec l'accompagnatrice insertion).

Une suspension de contrat a été réalisée du 29/08 au 01/10/2016 afin de permettre à M. Boyer de signer un CDD avec La Poste (bureau de La Tour d'Auvergne) pour un remplacement de facteur. M. Boyer a démissionné le 02/09 considérant qu'il ne pouvait pas assurer la mission confiée par La Poste (difficultés de mémorisation, crise de panique). Il est proposé de réintégrer M. Boyer au sein de l'équipe insertion jusqu'à la fin définitive du CDDI (14/10/16), étant donné les difficultés psychologiques rencontrées.

- **Martial Chermette** (en poste depuis le 01/03/16): son contrat a été renouvelé du 01/07 au 31/12/16.

M. Chermette a réalisé un stage d'immersion du 17 au 25 mai avec l'EARL Boivin. Il indique avoir un projet d'auto-entreprise dans le domaine de l'entretien des espaces verts. Le CREFAD propose une formation d'aide à la création d'entreprise du 8 septembre au 21 décembre. Après rencontre avec le CREFAD il a été convenu que M. Chermette ne suive pas cette formation car elle ne répond pas à ses attentes et implique d'arrêter le chantier (perte d'activités et de revenus).

2) SERVICE DE PORTAGE DE REPAS A DOMICILE: CHOIX DU PRESTATAIRE

Marché de fournitures – service de portage de repas à domicile

La convention signée en septembre 2012 avec le restaurant « les Voyageurs » à Bagnols pour la préparation, la confection et le conditionnement des plateaux repas se termine (marché d'un an renouvelable 3 fois). Aussi, une consultation a été lancée le 22 juin dernier auprès des structures de restauration du territoire Sancy Artense. Les offres étaient à remettre au plus tard le vendredi 26 août à 16h.

4 structures ont été consultées :

restaurant « les Voyageurs » - Bagnols
restaurant de la Gare – St Sauves
Le Christiana – La Tour d'Auvergne
restaurant de la Poste – St Sauves

1 réponse a été reçue le 12 juillet 2016: proposition envoyée par le restaurant « les Voyageurs » à Bagnols

Thierry LEGOUFFE propose de continuer une collaboration débutée en 2008. Il précise que son offre porte sur la préparation, la confection et le conditionnement de plateaux repas en liaison froide avec étiquetage. Le nombre de plateaux est évalué au vu des effectifs de l'année 2015 (10919 repas) de 25 à 35 plateaux par jour.

Il s'engage :

- à suivre les régimes sans sel et/ou sans sucre demandés par les bénéficiaires du service, et s'adapte, dans la mesure du possible, aux demandes individuelles. Il précise que ces demandes pourront à l'avenir provoquer une augmentation tarifaire
- à assurer le contrôle des produits alimentaires de plateau témoin bimensuellement par la société TERANEVA
- à être rigoureux sur le choix des matières premières et accompagnements

Le tarif de sa prestation est de 7,65 € par plateau dans les conditions de préparation en vertu de la législation en vigueur, sous réserve d'augmentation de la TVA.

Rappel : le coût du plateau repas facturé aux usagers de Sancy Artense Communauté est de 9,30 depuis le 1^{er} janvier 2016, pain : 0,30 €.

Pour les usagers de Chastreix, le coût du plateau repas est de 12,50 €, pain : 0,30 €. délibération du 14 décembre 2015 (n° 2015-009)

Mme Marie-Madeleine FERAYROLLES regrette que le restaurant de la Stèle n'ait pas été consulté pour cette prestation.

Mme Martine CHARBONNEL s'interroge quant à leur capacité à gérer ce service.

M. le Président explique que seul l'hôtel des Voyageurs répond régulièrement. Il estime que le service est assuré correctement. Il donne par ailleurs connaissance de l'avis de M. Jean COUDERT souhaite qui souhaite que la prestation soit confiée à l'hôtel des Voyageurs, satisfait du service apporté et de la qualité des produits consommés.

M. Jean BOYER rappelle que des remarques avaient été faites au prestataire et qu'elles ont été entendues et prises en compte.

M. le Président précise qu'il faudra s'interroger prochainement sur le fonctionnement du service une fois la fusion avec la Communauté de communes de Rochefort-Montagne réalisée. Néanmoins il considère que les choses ne devraient pas forcément beaucoup changer, la maison de retraite de Rochefort-Montagne n'étant à priori pas en mesure de fournir beaucoup plus de plateaux.

M. Jean BOYER s'interroge sur l'évolution du nombre d'utilisateurs.

M. le Président précise que les chiffres sont stables, même si l'augmentation constatée l'année dernière à la même époque ne s'est pas reproduite cette année.

A l'unanimité, les membres du CIAS décident de retenir l'offre de Thierry LEGOUFFE pour la préparation, la confection et le conditionnement des plateaux repas du service de portage de repas à domicile, pour une durée d'un an renouvelable 3 fois.

3) BILAN DE L'ACCUEIL DE LOISIRS – ÉTÉ 2016

Les membres du conseil d'administration du CIAS se présentent à M. Didier LUCE, délégué territorial à l'animation à la fédération Léo Lagrange, et à M. Eric GAUTHIER, directeur de l'ALSH. A leur tour, M. LUCE et M. GAUTHIER se présentent et transmettent aux membres du CIAS un document sur le bilan quantitatif et qualitatif de l'ALSH 2015 (ci-joint).

Pièce jointe : Comité de pilotage du 8 septembre 2016 – bilan de l'accueil de loisirs intercommunal